C0360

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE ATTRIBUTIONS ET MUTATIONS

TOUT SAVOIR SUR LA GESTION EN FLUX DES RÉSERVATIONS DE LOGEMENTS

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Faire évoluer les pratiques d'attribution vers plus de souplesse et d'équité

La loi ELAN a rendu obligatoire la gestion des réservations en flux à compter du 24 novembre 2023. Ce dispositif doit permettre de mieux répondre à la demande de logement social dans sa diversité et de faciliter la mobilité résidentielle au sein du parc social. Cette évolution significative nécessite une bonne appréhension du dispositif dans son ensemble, ainsi que l'adaptation des modes de faire des équipes en charge des attributions et de leurs managers.

PUBLIC

Responsable Gestion locative, chargé d'attribution, chargé de gestion locative.

PRÉ-REQUIS

Premier niveau de connaissance sur les attributions de logement.

OBJECTIFS

› cerner les enjeux de la gestion en flux des réservations
› repérer le cadre règlementaire du passage à la gestion en flux
› identifier les enjeux propres à chacun des acteurs impliqués avec ce nouveau fonctionnement des réservations
› se repérer dans les actions à mettre en œuvre pour adapter ses pratiques.

PÉDAGOGIE

Apports sur les dispositions législatives et réglementaires et leurs applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets. Échanges à partir des questions des participants et étude de cas pratiques.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Mickaël FOUILLOU ou Fanny LAINÉ-DANIEL, Consultants-formateurs spécialisés en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 18 mars 2027 - Distanciel
le 24 juin 2027 - Présentiel à Paris
le 3 décembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : **830 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

justine.homawoo@afpols.fr - 06 58 75 61 46

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Introduction
- actualités et dernières évolutions réglementaires sur les attributions

Rappel du cadre du passage à la gestion en flux des réservations
- le principe des réservations de logement dans le logement social
- le contexte de la réforme de la gestion de la demande et des attributions
- le cadre règlementaire du passage à la gestion en flux
- l'instruction ministérielle et décret du 19 avril 2022 décortiqués

Les modalités de passage à la gestion en flux
- ce que dit la réglementation
- de la règle à la pratique : les différents modes de faire et de calcul (illustrations)
- l'évolution des modes de gestion : directe/déléguée
- les points de difficultés

L'adaptation des pratiques des bailleurs (illustrations)
- une nouvelle gestion des réservations : enjeux et traduction opérationnelle
- le pilotage interne
- l'organisation des mises à disposition : outils et pratiques
- la mise en place du suivi et du reporting

L'évolution des relations entre bailleurs et réservataires
- les enjeux et les attentes des différents réservataires
- une organisation adaptée pour la mise en oeuvre opérationnelle de la gestion en flux
- une adaptation en continue

L'articulation avec les politiques intercommunales d'attribution
- le lien avec les objectifs des conventions intercommunales d'attributions
- la prise en compte des réservations dans la gestion de la demande.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.